



Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

Lettre d'engagement Démarche de Progrès en Santé au Travail (DPST)

Notre service de santé au travail OPSAT (Organisme pour la Prévention de Santé au Travail) a pour mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Pour aider à répondre à cette mission légale, le conseil d'administration a décidé de s'intégrer à la démarche d'amélioration continue (DPST) propre aux services de santé et souhaite ainsi obtenir la certification AMEXIST (AMElioration Continue en Service Interentreprises de Santé au Travail). Ainsi, cette démarche est un axe stratégique du Projet de Service 2017-2021, approuvé par le conseil d'administration le 28/03/2017.

Cet engagement dans la démarche nous permet d'organiser le Service afin d'en améliorer le fonctionnement pour transmettre à nos parties intéressées : adhérents, partenaires (CARSAT, DIRECCTE...) et salariés d'OPSAT, la satisfaction d'un travail collaboratif fructueux.

Pour parvenir à notre mission efficacement, nous travaillerons sur ces différents axes :

- Homogénéisation des pratiques :
 - o *Objectif : Améliorer le service rendu à l'adhérent*
- Clarification de l'organisation interne :
 - o *Objectif : Optimiser les ressources internes*
- Analyse collective des besoins des parties intéressées :
 - o *Objectif : Mettre en place des actions cohérentes avec les besoins déterminés*
- Amélioration du système d'information :
 - o *Objectif : Participer au partage et à la capitalisation d'informations*
- Mise en place d'un système de gestion des dysfonctionnements :
 - o *Objectif : Améliorer la satisfaction des parties intéressées*

Ces 5 axes de travail permettront de participer à l'amélioration continue de notre Service. Nous souhaitons que tout salarié OPSAT, d'aujourd'hui ou de demain, fasse preuve d'implication et de mobilisation positive dans la démarche. L'intérêt de chacun permettra d'arriver au succès que seront l'amélioration de nos conditions de travail et l'obtention de la certification. En tant que Président du Service, je demande à chaque salarié OPSAT d'adopter les bonnes pratiques qui seront délivrées à l'issue du travail effectué sur ces différents axes.

OPSAT Siège administratif

Allée Hugoniot - Zone Technoland / Brognard
BP 12106 - 25462 ETUPES CEDEX
T : 03 60 82 00 00 / F : 03 81 31 80 34

OPSAT Siège social

5A, rue Bougauld
BP 59 - 39107 DOLE CEDEX
T : 03 60 82 00 00 / F : 03 84 79 29 90

WWW.OPSAT.FR

contact@opsat.fr

RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

Je délègue le suivi de ce projet au Directeur Général, qui s'engage à mettre les ressources nécessaires à disposition du comité de pilotage de la DPST et à se rendre disponible, en cas de nécessité, pour lui apporter son soutien.

Dans un but d'amélioration continue, je propose que cette politique soit revue annuellement lors d'une réunion du conseil d'administration.

Approuvé par le conseil d'administration, le 26/04/2018.

Le Président,
Patrick BOURGEOIS

Le Directeur Général,
Pascal LE DEIST

OPSAT Siège administratif

Allée Hugoniot - Zone Technoland / Brognard
BP 12106 - 25462 ETUPES CEDEX
T : 03 60 82 00 00 / F : 03 81 31 80 34

OPSAT Siège social

5A, rue Bougauld
BP 59 - 39107 DOLE CEDEX
T : 03 60 82 00 00 / F : 03 84 79 29 90

WWW.OPSAT.FR

contact@opsat.fr

RESEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL